L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 OCTOBRE 1849.

Assemblées.

[illegible] GUARDS.

Nous sommes autorisés à annoncer que l'As[illegible] Guards se tiendra tous [illegible] rues Espagne et Levée, 3me [illegible]

UNIVERSITÉ DE LA LOUISIANE.

[illegible] Baronne et Philippa. 1 sept—3m

Marchandises nouvelles d'automne

C. YALE, Jr. & Co.

No. 47, rue des Magasins.

REÇOIVENT [illegible] Falcon [illegible] et autres [illegible]

MARCHANDISES SÈCHES, SOIERIES, [illegible]

[illegible]

Dentelles et Broderies.

[illegible]

Châles, Echarpes et Mantelets soie.

[illegible] GANTS pour dame, [illegible]

Chapeaux de paille pour dames:

[illegible]

[illegible] de tous genres, &c. &c.

[illegible] Sept—2m &c.

LIQUIDATION

Positive et sans aucune réserve

Rue de Chartres, No. 31.

Mme MACE

[illegible]

MADAME MACE

[illegible]

25 sept [illegible] BIEFFARD.

[illegible]

BAZAR LOUISIANAIS.

Rue Condé, No 51.

Mrs. M. VIDAL & CO.

[illegible]

A. DELAMARE, 26, rue St Louis

[illegible]

AUGUSTIN & THIBAUT

[illegible]

AUGUSTIN & THIBAUT

BERNARD TURPIN, Encanteur.

Rue de la Vieille Levée No 31.

CHANGEMENT DE DOMICILE. E. J. HART [illegible] Magasin au No 79 [illegible] 20 sept

HENRY NOEL,

MAISON D'IMPORTATION,

[illegible] de la Banque de l'Etat.

[illegible]

EN débarquement du navire California, de Bordeaux,

18 barils vin blanc Haut Sauterne

9 do do do

16 [illegible] vie vieille de Cognac

45 do do do

En Magasin

200 [illegible]

300 do do [illegible]

300 do do fine

100 paniers [illegible]

250 caisses absinthe Pernod & Lecoultre

100 do liqueurs superfines,

100 do do surfines,

100 do do fines

[illegible] caisses curaçao différents modèles,

100 do marasquin do do,

[illegible] champagne do do.

A vendre par F. BOURIEU

[illegible] rue St Louis

MADÈRE ET BURGUNDY PORT—[illegible] à vendre par AUGUSTE MOLIER

Imprimé et publié par

MAGNE & WEISSE.

No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:

MARDI MATIN, 2 OCTOBRE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:

ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:

DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:

LOUIS BORDELON.

CONGRES.

PREMIER DISTRICT:

O. P. JACKSON.

DEUXIÈME DISTRICT.

CHARLES M. CONRAD.

LÉGISLATURE.

SÉNAT:

T. G. HUNT,

CYPRIEN DUFOUR,

FELIX LABATUT.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS:

1er DISTRICT—**W. W. MATTHEWS,**

PRESTON W. FARRAR,

2e DISTRICT—**E. T. PARKER,**

T. H. SHEILS,

C. J. LEEDS,

3e DISTRICT—**W. H. AVERY,**

M. HURLEY,

G. S. HAWKINS,

W. J. McLEAN,

J. L. SHEAFE,

Le juge CURRY,

4e DISTRICT—**F. A. LUMSDEN,**

J. G. SEVIER,

WILLIAM FLEMMING,

5e DISTRICT—**J. C. CASTELLANO,**

PIERRE DEVERGES,

G. DREUX,

6e DISTRICT—**EUSEBE BOFNY,**

EMILE BARTHE,

7e DISTRICT—**F. C. LAVILLE,**

8e DISTRICT—**B. OUGATTI,**

HENRY MARCOU,

9e DISTRICT—**F. S. BARTLETTE,**

Alger—**A. B. SEGER.**

SHÉRIF.

JAMES P. FRERET.

ACCUSATION—RÉPONSE.

Nous remercions sincèrement nos confrères du *Courrier*. Les insinuations malveillantes qu'ils dirigent contre M. Cyprien Dufour, un de nos candidats pour le Sénat, tourneront au profit de celui-ci. Quant à influencer l'opinion publique, le journal du soir n'y prétend sans doute pas : rien ne justifie une pareille ambition. Mais sans être un journal sérieux on peut servir un honnête homme en croyant l'accabler. C'est l'histoire du *Courrier*.

Le vénérable organe de nos adversaires revient à son éternelle accusation de nativisme. Qu'il y prenne garde ; il y a des souvenirs qui ne peuvent nuire qu'aux candidats locofocos. M. Larue, candidat démocrate pour la Chambre des Représentans, n'était-il pas un des chefs de l'aile en partie des *Natifs*, parti étroit, exclusif, sur lequel l'opinion publique a soufflé et qui est aussitôt tombé en ruines ? M. Wilson, dont le nom est accolé à celui de M. Larue, n'a-t-il pas, lui aussi, fait partie de l'*Association des Natifs*. Qu'on réponde, qu'on nie, si on l'ose. M. Walker, lui-même, le candidat de nos adversaires pour les fonctions de gouverneur, n'appartient-il pas à l'école des *Natifs*? N'a-t-il pas dans une circonstance mémorable, prononcé ces paroles qui ont été recueillies par d'honorables citoyens, et que nous offrons aux méditations des citoyens naturalisés:

"*Ce qui me fait le plus de peine, c'est que mon heureux rival*, le juge Poultey, est un ÉTRANGER, *un citoyen naturalisé*. JE NE CROIS PAS QU'IL CONVIENNE D'ÉLEVER AUX EMPLOIS CETTE CLASSE DE NOTRE POPULATION."

Et l'on ose après cela venir nous parler du nativisme de M. Dufour! Triple aberration!

Le *Courrier* rappelle un fait survenu. Il y a deux ans et cite à ce sujet quelques phrases de l'*Abeille* qu'il ne s'explique que par la fureur générale de l'article.

Ce pauvre *Courrier* s'avise que parfois de parler de bonne foi!

Puisqu'on donne faire si soigneusement au compte de la fin de l'article de l'*Abeille*! Voici un passage qu'on aurait dû imprimer :

"Les whigs ne le connaissent pas personnellement ou qui ne le connaissent que d'une façon superficielle, conservent contre lui une prévention que le temps seul pourra faire tomber. Quand on verra que ses principes n'ont pas changé, bien que sa conduite pendant un instant ait paru plus que douteuse, on reviendra à lui, et l'on songera, alors à utiliser, dans l'intérêt de notre cause, les talens remarquables que l'étude et la réflexion ont développé dans cet esprit si distingué. L'espèce de retraite qu'on lui impose pour le moment, ne fera sans doute que profiter et à lui et à nous."

M. Dufour était accusé d'avoir voté pour M. Derbigny, et ses ennemis—qui n'en a pas?—en tiraient la conclusion peu charitable qu'il était *natif*. M. Dufour répondit dans l'*Abeille* par un manifeste à ses concitoyens, dont nous extrayons les lignes suivantes :

"Quel était le signe politique qu'avait embrassé M. Derbigny? Était-ce la haine des étrangers? Était-ce leur exclusion du banquet des faveurs publiques? Était-ce le désir insensé d'attenter à des droits acquis et imprescriptibles! Hélas! il faut étrangement méconnaître le grand caractère de cet homme de bien pour croire à chose possible. Toute sa vie publique, des travaux de vingt-cinq ans, protestent contre une pareille supposition.

"Il faut rechercher l'idée politique de M. Derbigny, aux dernières élections générales, dans la lettre qu'il écrivit au comité qui lui offrait sa candidature.—"Si votre parti, dit-il, entend sauvegarder la religion de nos élections, s'il n'a en vue que de mettre un terme aux honteux tripotages électoraux qui nous affligent, j'accepte l'honneur que vous me faites, parce qu'au lieu d'affaiblir nos institutions, nous travaillerons à les consolider—" Cette noble idée politique ne peut alarmer que les démagogues et les ambitieux sans conscience; et je le demande à mes concitoyens, l'homme qui accepte cette idée, est-il indigne de la confiance publique!

"Voilà l'homme que j'ai soutenu; voilà l'énormité que me reprochent mes ennemis. Si c'est une faute que d'aimer et de vouloir le bien, si c'est une faute que de désirer l'élévation d'un homme ferme et pur, j'avoue que j'ai eu la maladresse de commettre cette faute. La poignée d'individus qui me sont personnellement hostiles savent que les gros mots ont souvent quelque valeur sur les masses, et alors ils se font un singulier plaisir de me couvrir du bonnet du nativisme! Hélas! la blessure qui vient d'une main déloyale et méprisable, n'en est pas moins une blessure."

Nos confrères du *Courrier* parlent du journal *La Louisiane* dont M. Cyprien Dufour était un des rédacteurs. Le journal du soir reproche les doctrines professées par *La Louisiane*. Est-il maladroit! Voici un échantillon de ces doctrines. Les lignes suivantes font partie d'un article dû à la plume de M. Cyprien Dufour et qui a été publié il y a quelques années sous le titre de

COSMOPOLITISME.

"Ce qui divise les hommes de nos jours, ce ne sont plus les lignes géographiques, les préjugés nationaux, les haines absurdes qui faisaient germer des malédictions dans les âmes qui ne se connaissaient même pas. *Les mesquines idées de ces temps ne sont plus, ces systèmes inconcevables qui excluaient de la chose publique ceux que le hasard avait fait naître sur un autre sol; toutes ces puérilités jalouses, tous ces [illegible] égarements ne pourraient pas supporter le grand jour du siècle.* Le voile du passé s'est déchiré, les tendances modernes ont éclaté sur le monde, et le cosmopolitisme de la pensée a paru comme un pont jeté au milieu des nations civilisées, et qui les unit entre elles.

"Le patriotisme est un mot sacré, mais comme tant d'autres choses les hommes ne l'ont pas toujours compris. Le patriotisme a été pendant un long laps de temps la cause de ces proscriptions sociales que nous avons peine à comprendre aujourd'hui. Chaque peuple chassait inexorablement de ses foyers les hommes d'un autre peuple; et quand des instincts de convoitise et de vengeance s'emparaient de leurs cœurs, ils se levaient les uns contre les autres en entonnant l'hymne de la patrie. Avec un mot pareil, que ne ferait-on pas?

"Mais le patriotisme s'est purifié aux divines clartés de la civilisation. Ce n'est plus de l'égoïsme en grand, c'est un respectueux attachement aux institutions qui dirigent la société, aux lois qui la protègent. La patrie est là. Ceux qui prétendent travailler pour elle, doivent travailler pour tous ceux qui les entourent, [illegible] qu'ils soient. L'humanité s'est assise en reine chez tous les esprits éclairés; se préoccuper aujourd'hui des destinées de la patrie, c'est songer à l'avenir, au bonheur de ses concitoyens. *Et quand, du fond de tous les pays, il nous arrive des hommes inconnus, mais qui viennent avec leur cœur rendre hommage à nos institutions, ce sont de nouveaux citoyens que Dieu nous envoie, et que nous devons accueillir comme tels.*

"Rien ne divise les hommes, pas même les mœurs et le langage. Toutes les littératures se sont copiées les unes les autres, se sont fondues ensemble; les pensées se sont croisées d'une nation à l'autre: il n'y a que les institutions, les gouvernemens qui divisent le monde. La liberté les appelle, elle les absorbera bientôt dans sa vaste unité, car l'enfantement des âges modernes n'est pas accompli."

Nous nous réservons de citer le reste de l'article une autre fois, s'il le faut. On verra alors ce que vaut l'accusation de nativisme portée contre l'un de nos candidats au Sénat par les éminens publicistes du *Courrier*. Mais nous ne nous contenterons pas probablement de prouver que M. Dufour n'est pas *natif*; *nous montrerons, pièces en mains, que d'*AUTRES *l'ont été*. Avis à qui de droit.

Nous l'avons dit et nous le répétons, nous acceptons la discussion sur quelque terrain qu'on la place. Tant pis pour ceux qui nous y poussent. Oh! nous ne marchons pas à l'aveuglette comme le journal du soir! *Nous porterons la guerre en Afrique.*

Et maintenant un mot aux rédacteurs du *Courrier*. Nous avons parfaitement compris leur malveillante insinuation. Nous ne voyons en M. Dufour qu'un candidat, rien de plus, et notre devoir, comme l'organe du parti whig, est de le défendre contre des attaques déloyales. Si certaines choses échappent à l'intelligence rebelle du journal du soir, ce n'est pas notre faute.

Nomination — M. Thomas J. Beck a été nommé notaire public dans la paroisse d'Orléans en remplacement de G. Stringer, décédé.

EUROPE.

La malle nous a transmis hier les journaux européens apportés par le steamer *Cambria*. Nos dates sont du 6 de Paris et du 8 de Liverpool. Les nouvelles proprement dites du *Cambria* sont depuis long temps connues à nos lecteurs, grâce aux dépêches télégraphiques qui nous sont adressées à l'arrivée de chaque steamer, mais il se trouve toujours dans nos liasses des détails pleins d'intérêt qui complètent nos correspondances. Nous les extrayons comme de coutume.

La Violette.—Le septième numéro de cette Revue nous a été transmis par les éditeurs. Il ouvre la série du deuxième semestre. Outre les gracieuses fantaisies littéraires empruntées aux journaux français, nous remarquons le prologue d'une charmante nouvelle due à la plume d'un des meilleurs écrivains de la Louisiane. Le nom de l'auteur ne figurera probablement qu'au bas du dernier chapitre. Cette nouvelle a pour titre : *Le Soulier Rouge*; elle sera lue avec un vif intérêt. *Marcello* est écrit avec goût et continue avec succès la galerie qu'a entreprise M. E. Duverger. Une planche de broderies accompagne le numéro auquel nous venons de consacrer les quelques lignes qui précèdent.—Désormais *La Violette* paraîtra le 1er et le 3me lundi de chaque mois.

Le Bamboula—M. Edward Gottschalk a eu l'obligeante attention de nous transmettre un exemplaire du Bamboula, composition de son fils Moreau qui se trouve depuis plusieurs années à Paris et qui s'est créé une place distinguée parmi les pianistes en renom de notre époque. Les revues musicales de France se sont empressées de rendre compte du *Bamboula* qui a obtenu une grande vogue dans les salons et les salles de concerts. On sait déjà que cette composition de notre jeune compatriote est une fantaisie dont le thème est emprunté à une mélodie créole très connue. L'exécution en est difficile et des études de plusieurs jours sont nécessaires pour parvenir à la jouer avec une certaine précision.

Le Bamboula est en vente aux magasins de musique de Benoit, de Mayo, de Tyler, de Zambelli, &c.

Michigan.—Les whigs du Michigan viennent de s'engager dans une voie fatale dont ils ne tarderont pas à sortir, nous l'espérons. Réunis en convention ils ont désigné pour leur candidat aux fonctions de gouverneur M. Littlejohn, choisi précédemment en cette qualité par les *free soilers*. C'est donc une véritable coalition, et nous qui l'avons dénoncée chez nos adversaires, nous n'hésitons pas à la dénoncer également chez nos amis. C'est la première fois que les whigs d'un Etat contractent une criminelle alliance avec les *free soilers*; ce triste exemple ne trouvera pas d'imitateurs, nous en sommes sûrs, et nous aimons à croire que nos amis du Michigan comprendront eux-mêmes la fausse position dans laquelle ils se placent. Que les locofocos se coalisent avec les partisans des libres territoires, cela ne nous étonne pas; nous n'avons jamais ajouté foi à leurs fraternelles protestations et nous savons que le Sud n'a pas d'ennemis plus irréconciliables. Nous avons eu assez de la sainte alliance dans le Connecticut, dans le Vermont, dans le Wisconsin, dans l'Etat de New-York. Que les whigs du Michigan n'aillent pas maintenant prêter main forte aux locofocos. Qu'ils laissent à ceux-ci tout l'odieux du rôle qu'ils ont assumé et de l'attitude hostile qu'ils ont prise envers les Etats à esclaves.

Nous espérons et nous souhaitons même que les whigs du Michigan soient vaincus. Qu'ils l'étent seuls, ils auront nos sympathies, mais du moment qu'ils fraternisent avec les ennemis de nos institutions ils deviennent également nos ennemis. Si la presse démocratique du Sud était aussi sincère et aussi indépendante que la presse whig, elle aurait désavoué depuis longtemps ce qui se passe dans quelques Etats libres. Mais elle ne fait parce qu'il s'agit de ses amis politiques.

Nous n'aurons pas cette faiblesse. Dieu merci, à l'exception du Michigan, on ne pourrait pas nous signaler un seul Etat où les whigs aient pactisé avec les abolitionistes. Ils ont trop de sens pratique, ils aiment trop leur pays pour compromettre le repos d'une partie de l'Union, en se coalisant avec les ennemis de l'esclavage. Nous ne prétendons pas qu'ils approuvent tous cette institution, mais ils respectent au moins les droits acquis, les droits qui nous ont été transmis par nos pères et qui sont inscrits dans la constitution fédérale.

Nous le répétons, si les whigs du Michigan ne rompent pas l'alliance monstrueuse qu'ils viennent de contracter, qu'ils soient battus, c'est notre vœu le plus sincère.

Meurtre affreux.—La *Gazette* de Shreveport publie les détails d'une affreuse tragédie dont cette ville a été le théâtre. Un Monsieur Lee, débitant d'épiceries, y était domicilié depuis plusieurs années et vivait en très mauvaise intelligence avec sa femme. Celle-ci, fatiguée de ses mauvais traitemens, prit enfin la résolution d'aller porter ses plaintes à la justice. Elle sortit de chez elle dans cette intention, mais elle rencontra à quelques pas son mari qui était armé d'un fusil à deux coups et qui lui ordonna de rentrer immédiatement si elle voulait lui épargner un crime. Mme Lee se réfugia dans un magasin; son mari l'y suivit et la couchait déjà en joue, lorsque M. Holden, le propriétaire du magasin accourut et releva l'arme. Lee fit alors le tour de la maison et voyant une fenêtre ouverte, il y appuya son fusil et tira sur sa femme, à six pas de distance. La malheureuse tomba criblée de quinze postes. Lee qui, avons nous dit, avait un fusil à deux coups, revient alors à la porte d'entrée, et déchargea l'autre canon à bout portant sur sa femme qui gisait sur le parquet dans une mare de sang. L'assassin, profitant du désordre qui suit toujours la perpétration d'un crime, a gagné les bois et s'y tient caché. Aux dernières dates on avait quelque espoir de sauver Mme Lee.

Vermont—Tous les retours électoraux du Vermont sont connus. Coolidge, whig, a une majorité de 33 voix. Le gain de nos amis est de 6,224 voix. Le Sénat se compose de 22 whigs, de 7 free soilers et d'un seul locofoco. A la Chambre, les partis se divisent comme suit : 130 whigs, 81 free soilers et 12 locofocos.

M. WALSH.

Le correspondant de la *Tribune* de New-York écrit de Washington à ce journal :—"Quelques journaux ont contredit la rumeur de la destitution de M. Robert Walsh. Il est décidé cependant qu'il sera rappelé et son successeur sera prochainement désigné s'il ne l'a déjà été."

Incendie d'un paquebot. — Le navire *Charleston*, parti de New-York, le 14 septembre, pour Charleston, a été assailli par une suite continuelle de bourrasques à la hauteur du cap Lookout. Le 20, le feu s'est déclaré à bord et le capitaine ayant aperçu une voile au sud a fait des signaux de détresse. Le navire s'est approché et a recueilli les passagers et l'équipage du *Charleston*.

Incendie d'un steamer. — Le steamer *Jamaica*, mouillé à l'un des docks de Newark, New-Jersey, a été détruit par un incendie dans la matinée du 22 septembre. Un malheureux appartenant à l'équipage a péri dans les flammes.

Charleston—Le chiffre des décès ne s'est élevé à Charleston, dans le courant de la semaine qui s'est terminée le 26 septembre, qu'à vingt-huit. Cette proportion de la mortalité est très minime comparée à la population de Charleston.

Canada—Il y a eu récemment des troubles à Bytown, dans le Canada. Plusieurs bandes d'hommes armés y ont pénétré pour se joindre aux émeutiers. Les troupes appelées aussitôt sous les armes ont réussi à maintenir la tranquillité.

Rio Janeiro—Le brick *Zane*, arrivé le 21 septembre à Boston, y a apporté des nouvelles de Rio Janeiro. Elles n'ont pas une grande importance. Les élections, malgré de sinistres prévisions, ont eu lieu au milieu du plus grand calme : le parti du gouvernement a triomphé.—Le navire de guerre anglais *Apollo*, allant d'Angleterre aux Indes, avec des troupes, a relâché à Rio Janeiro à cause du choléra qui venait d'éclater à bord : dix-huit soldats avaient déjà succombé au fléau. Un grand nombre de bâtimens américains en destination de San Francisco ont également relâché à Rio Janeiro.

Au Rédacteur.

Monsieur,

Permettez-moi de dire quelques mots sur le ministre français à Washington.

Je commence par convenir qu'il n'a pas toujours gardé dans sa correspondance officielle le calme et la réserve que la diplomatie commande à ses agents. Il n'est pas de l'école de M. de Talleyrand.

Mais on aurait tort d'en conclure qu'il est hostile à la République des Etats Unis. Le major Poussin, que je connais de longue date, est un républicain de la veille, un républicain pratique de la grande école américaine comme il y en a trop peu en France, un grand admirateur de nos institutions, un appréciateur éclairé des qualités qui distinguent si éminemment le peuple américain.

La France ne pouvait pas nous envoyer un représentant ayant une plus vive sympathie pour l'Amérique et les Américains; voilà pourquoi je déplore ce qui est arrivé : non que je croie à une rupture; mais parce que je suis convaincu que, plus qu'un autre, le major Poussin pouvait contribuer à entretenir entre les deux pays des relations de plus en plus amicales, de plus en plus intimes.

Chronique Locale.

Conseil de la Première Municipalité.—Le Conseil s'est assemblé hier soir. Le message du maire renferme une communication de M. Underhill, qui consent à annuler son contrat pour le pavage de la Vieille Levée, cette communication est prise en considération et le Conseil passe une résolution pour accepter l'annulation du contrat. Le maire fait mention, dans son message, du mauvais état de la Levée, et communique au Conseil un plan pour l'embellissement de la Place d'Armes. Il fait également savoir que le comité de finances du Conseil de Lafayette recommande à ce Conseil de ne pas payer la quote part de cette paroisse sur les dépenses occasionnées par la crevasse Sauvé.

On donne lecture d'une pétition de plusieurs résidents de la rue Dauphine, entre Bienville et Douane, ils se plaignent des femmes de mauvaise vie qui demeurent dans ce quartier. Le recorder dit qu'il est toujours prêt à faire droit à ces sortes de réclamation, mais il désire que ceux qui réclament se présentent à sa cour pour porter leurs plaintes, autrement la police ne saurait agir avec certitude.

M. Duncan désire voir adopter une ordonnance efficace contre ces mauvaises maisons, mais il craint fort qu'on ne puisse réussir à trouver le moyen convenable.

M. Fabre propose de faire éloigner de la première municipalité les femmes prostituées, sous peine d'amende, [illegible]. M. Bonneval partage l'opinion de M. Fabre.

M. Richardson est d'opinion que le Conseil n'a pas le droit d'adopter une semblable ordonnance.

M. Dupré propose de soumettre cette question au comité sur la police—Adopté.

M. Stewart, chargé de la construction de l'édifice Pontalba, demande l'usage de la Place d'Armes pour le dépôt de matériaux—Accordé.

Le Conseil décide de faire construire des contre-banquettes en bois dans le 2d district, de la rue Prieur à la rue Roman et de Canal à St Louis.

Le Conseil se sépare ensuite au moment où le rapporteur s'est retiré—9 heures.

Vol—Un nommé Perry Lyons a été arrêté par la Troisième Municipalité, sous l'accusation d'avoir volé des [illegible] au magasin de M. Thomas, rue [illegible]. Il sera examiné plus tard.

—Jack Davis a été arrêté hier dans la Troisième Municipalité, sous l'accusation d'avoir volé trois dindes, un canard et quatre poulets, à M. Henry Prier, rue des Bons Enfants.

—Bridget Fennigan a été arrêtée hier dans la 1re municipalité sous l'accusation d'avoir recelé des objets volés.

—Le recorder Baldwin a envoyé hier devant la 1re cour de district, Olivier Heart, sous accusation de vol, portée contre lui par W. Jas Beecher.

—Wm Harland, M. Black et Hugh Derby, accusés d'avoir volé vendredi dernier une somme de $700 au commis du steamer Amaranth, seront examinés ce matin par le recorder Baldwin.

ITALIE.

On écrit de Rome, le 14 août :

"Vous avez lu le décret de la commission du gouvernement qui nomme une commission chargée de diriger les procès commencés ou à commencer. Il est impossible de rien imaginer de plus exceptionnel, de plus inquisitorial, et les esprits sont indignés et consternés.

"Calculez le nombre de tous les employés qui sont sous le coup du conseil de censure, et de tous ceux à qui il est facile de faire un procès avec les termes élastiques du décret, et vous vous rendrez compte de l'agitation et du mécontentement toujours croissants. L'armée française murmure hautement contre la conduite du parti qu'elle a ramené très involontairement au pouvoir. Le gouvernement restauré n'a fait jusqu'aujourd'hui que des folies, et toutes les affirmations contraires de ses organes ne sont que des mensonges. Comment est-il possible, au train dont vont les choses, que les peuples ne perdent pas tout sentiment moral et que les gouvernemens ne tombent pas dans un profond discrédit!

"Les notifications de la commission du gouvernement sont toutes ou lacérées, ou bien couvertes d'ordures. Hier, dans l'une des rues les plus fréquentées, la foule s'est rassemblée toute la journée devant l'affiche qui annonçait la création de la commission des procès. En tête, on avait écrit en grosses lettres : *Vendetta*, et au bas, après la signature des trois cardinaux, cette phrase : *Ministre du Dieu de miséricorde.*"

"25 août.

"Le mécontentement de la population est universel, et parmi les prêtres un très-grand nombre désapprouvent hautement la conduite du pouvoir actuel, qui croit pouvoir repousser les idées avec la pointe des baïonnettes.

"La commission de gouvernement se distingue par le choix qu'elle fait pour les emplois publics des partisans les plus décidés des vieux abus ; qu'ils soient incapables et antipathiques au peuple, n'importe, pourvu que ce soient des grégoriens et des partisans de l'inquisition. Le choix le plus scandaleux, peut-être, est celui qu'on a fait du colonel J...., un ancien sbire, chassé dans les derniers temps de Grégoire XVI, par la malédiction générale, et qu'on vient de charger de réorganiser l'armée.

"Naturellement les fruits d'une telle politique mûrissent vite, et on peut s'en apercevoir à l'attitude des soldats et des officiers français. Hier, par exemple, le cardinal-vicaire passait près de Saint-Eustache, et quelques officiers lui exprimèrent tout haut leur mécontentement; quelques jeunes gens qui se trouvaient là s'élancèrent pour leur serrer la main et les remercier.

"A Frascati, mercredi dernier, les officiers du 2e régiment de dragons romains rendaient un dîner aux officiers de la brigade Molière, et ils déclarèrent à plusieurs reprises leur ferme résolution de ne rien faire contre la liberté.

"Le général Oudinot part, dit-on, demain; on ajoute que la brigade Molière, qui a toujours été en cantonnement à Frascati, partira sans voir Rome.

"Vous savez que la commission municipale, nommée par le général Oudinot, lui a offert une médaille et un diplôme de citoyen romain. La cérémonie a été glaciale. Il y avait convié plus de deux cents personnes. Une centaine à peine ont répondu à l'invitation, et ce n'était guère que des moines."

La *Gazette de Venise* a paru le 28 août, et, pour la première fois depuis la révolution du mois de mars 1848, avec les armes impériales. Elle renferme un décret du major-général Dierkes, commandant de la place, qui permet, pendant quinze jours, l'entrée en franchise de toute sorte de denrées. Un autre décret du général Gorzkowski, gouverneur civil et militaire, diminue le prix du sel. Un troisième décret fixe provisoirement à l'île San Giorgio-Maggiore la limite du port libre de Venise, et borne la navigation à quatre canaux jusqu'à ce que les douanes aient été rétablies. Un quatrième décret déclare nuls et non avenus tous les actes du gouvernement révolutionnaire, supprime tous les emplois et destitue tous les employés.

L'occupation de la ville par les Autrichiens a eu lieu sans résistance, et nous ne trouvons nulle part la moindre trace des désordres dont parlaient ces jours derniers les journaux de Marseille.

L'émigration se fait aussi avec ordre, malgré le nombre très considérable de ceux qui quittent la ville volontairement. Sur la liste des quarante exilés désignés par l'Autriche, se trouvent entr'autres MM. Manin, Zanetti, son beau-frère, Nicolo Tommaseo, très connu à Paris, le général Pepe et deux prêtres.

Les journaux de Florence, de Rome et de Turin ne renferment pas une seule nouvelle qui offre le moindre intérêt.

Le général Oudinot a dû quitter Rome le 24 août ou le 25 au matin. Une proclamation aux Romains et un ordre du jour à l'armée ont annoncé son départ, et en même temps son remplacement par le général Rostolan.

—On écrit de Gaëte, le 24 août, au *Courrier de Marseille*:

"M. de Corcelles est toujours malade à Castellamare, et M. de Rayneval part à l'instant pour aller le rejoindre.

"On assure que 300 décorations de l'ordre de Pie IX devaient être distribuées à l'armée et à la marine, et on dit qu'une dépêche de M. Rulhière prescrit de suspendre jusqu'à nouvel ordre la remise de ces récompenses.

"Il paraît positif que le pape quittera Gaëte le 26, pour se rendre à Naples, où on lui prépare des fêtes brillantes dont je vous rendrai compte."

La maréchal Radetski est arrivé à Rome le 23 août.

FRANCE.

—C'est avant-hier lundi qu'on a signifié aux accusés dans l'affaire du 13 juin l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Cet arrêt est du 9 août 1849; on a mis par conséquent vingt-cinq jours pour faire connaître aux accusés le résumé sommaire des charges qui pèsent sur eux et qui ont motivé leur renvoi devant la haute cour. Il y a là une lenteur qu'il était du devoir et de la dignité de la justice d'abréger.

Voici, d'après le *Siècle*, les diverses catégories dans lesquelles l'accusation a divisé les prévenus :

"Le nombre des prévenus était de 73; 7 ont été élargis par suite d'un arrêt de non lieu. 66, dont 27 détenus et 39 contumaces, sont renvoyés devant la haute cour. Ils sont divisés en six catégories : la première, dite *de la commission des vingt-cinq*, comprend quatorze individus; la deuxième, dite *du comité de la presse*, en comprend sept, dont cinq journalistes; la troisième catégorie comprend quatre noms seulement de citoyens ayant fait partie du *comité des écoles*; la quatrième, dite des *représentans*, comprend trente-trois représentans du peuple, dont onze seulement sont détenus; la cinquième catégorie, sous le titre de *Manifestation*, embrasse trois noms seulement, parmi lesquels est celui de M. Etienne Arago; la sixième catégorie, enfin, relative aux *artilleurs et autres*, comprend douze personnes, parmi lesquels nous remarquons les noms de MM. Guinard, Forestier, Kersausie, etc. Les charges qui pèsent sur ces diverses catégories d'accusés sont à peu près les mêmes."

ALLEMAGNE.

La situation des deux forteresses de Peath et de Comorn est toujours la même. Les troupes en garnison à Comorn, connaissant toute l'importance d'une position qui domine la navigation du fleuve, ne veulent pas se rendre sans conditions.

La petite forteresse de Deva en Transylvanie n'existe plus. Les 300 Hongrois qui y tenaient garnison, ne voulant pas se rendre, ont fait sauter la poudrière. Les Russes ont trouvé les cadavres noircis au pied d'un rocher de 4 à 500 pieds de haut. Le fort est complètement détruit, aucun de ses défenseurs n'a conservé la vie.

On écrit de Comorn à la *Gazette de Presbourg*.

"La prochaine capitulation de la forteresse n'est pas douteuse; une petite partie de la garnison est bien encore fanatisée, mais la majorité aspire à sortir de cette triste situation. Le commandant Klapka lui-même est disposé à capituler, mais ceux de ses officiers qui servaient jadis dans l'armée autrichienne s'y opposent avec énergie, et ils sont parvenus à persuader aux troupes qu'après la reddition elles seraient décimées.

"Il y a quelques jours, les prisonniers autrichiens détenus dans la forteresse ont fait une tentative d'évasion. Deux officiers crurent pouvoir profiter de la sortie faite par une partie de la garnison pour s'emparer de la forteresse. Secondés par quelques sous-officiers, ils commencèrent l'attaque, mais des détachemens de Honved et de hussards étant aussitôt rentrés, la garnison ne tarda pas à reprendre le dessus. Les deux officiers ont été renvoyés devant une commission militaire et fusillés. Les sous-officiers furent condamnés à la bastonnade, et les simples soldats assujetis à une surveillance plus rigoureuse.

"L'imprimerie travaille sans relâche dans la forteresse; tous les jours il paraît un numéro de la *Feuille de Comorn* et d'autres ouvriers sont occupés jour et nuit à fabriquer du papier-monnaie. Du reste, il y avait abondance de vivres, et tout y est à très bon marché. La mortalité a diminué, mais il règne une grande démoralisation."

L'ancien commandant d'Essegg, le vieux général Jowich, qui avait rendu cette forteresse aux Hongrois, a été conduit enchaîné à Vienne. Beaucoup de prisonniers importants le suivront. Parmi les condamnations à Pesth, nous en trouvons une pour un nouveau délit : un artisan, reconnu coupable d'avoir chanté une chanson des teb [illegible], a été condamné à trois mois de fers.

Les bruits les plus contradictoires sont répandus sur le sort des principaux chefs hongrois. Tandis que d'une part on assure que Perczel, commandant [illegible] dans Peterwarden, une correspondance de Bucharest, 17 août, raconte ce qui suit :

"Nous avons reçu hier la nouvelle officielle qu'un corps d'armée turque est entré le 10 août à Orsowa. Perczel, le commandant, a fait demander à la Turquie, pour lui, ses soldats et ceux qui l'accompagnent. (On dit que Kossuth était avec lui.) Le pacha ayant répondu, qu'il ne pouvait accorder qu'après que les troupes hongroises eussent déposé les armes, Perczel prit sur le champ les mesures nécessaires, et fit [illegible] part du courrier en passant [illegible] de Danube. Notre [illegible] ont obtenu [illegible]

Haynau continue ses exactions contre les communautés juives. Celles du Banat doivent livrer dans [illegible] 100,000 havresacs, 10,000 manteaux d'infanterie, 10,000 paires de souliers et 5,000 paires de bottes. Elles auront à payer 1,000 florins d'amende pour chaque jour de retard. Schmick n'a pas même maltraité les juifs d'Arad.

Le Lloyd assure que les habitans chrétiens de cette ville ont déclaré qu'ayant toujours vécu en bonnes relations avec les juifs, ils entendaient prendre leur part de ces charges. Les juifs, touchés de ce sacrifice, auraient prié aussitôt la réunion de se confondre avec les chrétiens en se faisant tous baptiser.

Les nouvelles du théâtre de la guerre, si l'on peut employer cette expression, sont bien rares. Les Hongrois de Comorn et de Peterwarden ont envoyé des officiers pour s'assurer de l'état des choses.

On écrit de Vienne, le 30 août :

"Les négociations relatives à la reddition de la forteresse de Comorn n'ont conduit jusqu'ici à aucun résultat. Une partie de la garnison refuse opiniâtrement de se rendre ; la plus grande partie a cependant quitté la forteresse et déposé les armes à Gran. S'il fallait en venir à un siège régulier, le Danube serait fermé au commerce, qui éprouverait une perte incalculable.

"D'un autre côté, on dit que la garnison demande la libre sortie et des passeports pour l'étranger."

André Kantour, prêtre helvétique, et Joseph Schweiser, imprimeur, ont été fusillés à Pesth, l'un pour avoir gardé de l'argent qu'une bande de guérillas avait enlevé à des courriers impériaux, l'autre pour avoir caché des armes.

Trois exécutions ont eu lieu à Arad : celles d'un Polonais, d'un Hongrois et du colonel hongrois comte Leiningen. Ce dernier est parent de la reine d'Angleterre.

On lit dans le *Lloyd* :

"A leur arrivée en Turquie, Kossuth, Dembinsky, Mészáros, etc., avaient été retenus à Adakeie pour faire la quarantaine. Lorsque le pacha en fut informé, il les fit mettre en liberté et leur procura des voitures pour se rendre à Constantinople."

On lit dans la *Gazette d'Augsbourg* :

"Le prince Paskewitch est parti directement de son quartier-général pour Varsovie, afin d'avoir un entretien personnel avec son empereur. Il y a ici des gens qui considèrent cela comme un rappel, tandis que la fin de la guerre rend superflue la présence ultérieure du feld-maréchal sur le théâtre de la guerre, et qu'en outre la retraite des troupes russes, leur dislocation dans les différentes provinces, et l'occupation pendant trois ans de la Hongrie par 60,000 Russes et des troupes autrichiennes, exigeaient un entretien avec l'empereur Nicolas, qui veut rentrer à Saint-Pétersbourg pour le 8 septembre.

"D'après une récente nouvelle, l'extradition de Görgey à l'Autriche aurait été ordonnée. Cependant beaucoup de personnes doutent encore que cela soit vrai.

"D'un autre côté, l'amnistie accordée par l'empereur d'Autriche aux officiers qui ne servaient pas dans l'armée autrichienne au moment où a éclaté la révolution s'applique aussi à Görgey, qui n'avait pas conservé son caractère d'officier autrichien, et il ne pourrait être recherché qu'autant que l'exécution du comte Zichy pourrait lui être imputée comme un crime."

On écrit de Stuttgard, le 31 août :

"Le voyage de huit jours du roi de Wurtemberg aux eaux de Gastein s'est changé subitement en un voyage à Ratisbonne, pour un petit congrès des princes. Le roi y assistera à l'entrevue des princes bavarois avec l'archiduc Jean, et négociera verbalement au lieu de le faire par notes, la question de l'union avec l'Autriche. Il n'est plus douteux que le Wurtemberg ne se rapproche de l'Autriche, maintenant que celle-ci est devenue puissante par ses victoires en Hongrie.

"La masse du peuple et les extrêmes des partis sont hostiles à la Prusse et favorables à l'Autriche par des motifs tout opposés. L'influence russe se fera probablement sentir par l'organe du prince royal, qui assistera aux séances du conseil secret.

"Il arrivera le 4 septembre avec son épouse, et sera, dit-on, reçu solennellement par la garde bourgeoise, à laquelle il a toujours témoigné beaucoup de sympathie. Quoique l'on désapprouve la longueur de l'absence du prince, l'opinion publique lui est généralement favorable."

ANGLETERRE.

La reine Victoria, qui est à Balmoral, en Ecosse, a dû réunir plusieurs membres de la haute Eglise et les charger de rédiger une formule spéciale de prière pour demander à Dieu de mettre un terme aux ravages du choléra.

Il est même question de prescrire, comme l'a fait dernièrement le président des Etats-Unis, un jour de deuil et de pénitence pour toute l'étendue du royaume.

Le rapport officiel du bureau de santé constate plus de 1,000 décès par suite du choléra dans la journée du 3 septembre. Ce chiffre contient les relevés de Londres, des Comtés et de l'Ecosse.

A Londres seulement, les décès se sont élevés, dans cette journée, à 370.

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit dans le *Moniteur de l'Armée*:

"M. le général de division Jérôme Bonaparte, gouverneur des Invalides, qui, par l'effet de la rentrée en France de la famille de l'Empereur, doit reprendre son rang dans l'armée française, est, comme le prouve l'état de ses services relaté ci-dessous, à la tête des généraux de division en activité, par son ancienneté de grade et comme ayant exercé plusieurs commandemens en chef.

"Au commencement d'octobre 1806, le prince Jérôme Bonaparte fut nommé par l'empereur au commandement en chef du corps auxiliaire de la confédération du Rhin, composé de Bavarois, Wurtembergeois, Hessois, Badois, etc. Passé, en 1807, au commandement en chef du 9me corps d'armée, formé le 5 [illegible] à Breslau, il en prit possession le 14 mars, jour où il fut nommé général de division, et il fit les sièges de Breslau, de Schweidnitz et de Glatz. Un ordre de l'empereur, en date du 8 avril 1809, l'appela au commandement en chef du 10e corps de l'armée d'Allemagne réuni à Erfurt, et comprenant une division de troupes françaises et du grand-duché de Berg, ainsi que deux divisions de troupes de Westphalie et de Hollande.

"Dans la campagne de Russie, en 1812, le prince Jérôme fut investi du commandement en chef, d'abord du 3e corps de la grande armée, par un premier ordre du 25 mars, ensuite, par un deuxième ordre du 30 avril, de la droite de la grande armée, composée des 5e, 7e et 8e corps (Polonais, Saxons et Westphaliens). Enfin, en 1815, il prit à Avesnes, le 10 juin, le commandement de la 6e division d'infanterie du 2e corps d'armée. Après la bataille de Mont-Saint-Jean, il fut investi du commandement de l'armée, qu'il réunit en partie à Avesnes, et il remit ce commandement au maréchal Soult de Dalmatie."

—C'est à tort que l'*Estafette* annonçait hier soir la mort de l'honorable M. Ravez, représentant de la Gironde, qui était allé assister à la session du conseil général de la Gironde.

D'après une lettre reçue ce matin par un représentant, M. Ravez était dans une situation grave; mais les médecins espéraient encore le sauver.

—On lit dans l'*Evènement* :

"D'après une lettre adressée de Rome à un membre du cabinet, le général Oudinot de Reggio serait de retour à Paris du 15 au 20 courant."

—En procédant au lavage d'un mur appartenant à l'une des petites chapelles latérales de Saint Eustache, on a découvert des peintures du temps de Louis XIII, la partie déjà visible, très bien conservée, fait espérer que l'ensemble est un morceau remarquable.

—En faisant des déblais pour asseoir les fondations d'une grande construction, rue St-Germain-des-Prés, 12, les ouvriers viennent de rencontrer sous leurs pioches, et presque à fleur de terre, de nombreux cercueils en pierre et plâtre.

—Mme la duchesse d'Orléans, le comte de Paris et le duc de Chartres, ses fils, sont arrivés à Francfort le 1er septembre.

—On annonce que l'empereur d'Autriche doit visiter sous peu les provinces italiennes de l'Empire.

—M. F. de Lesseps vient de publier sa *Réponse au ministère et au conseil d'Etat*. Il conclut ainsi :

"Le conseil d'Etat ne s'est nullement pénétré des circonstances qui avaient motivé mon envoi en Italie; de celles où je me suis trouvé dans le cours de ma mission, de ma correspondance avec M. le ministre des affaires étrangères, des informations que je lui fournissais et qui lui paraissaient être de dernier politique; de l'absence de toute réponse, de tout ordre ou instruction depuis mon arrivée en Italie, jusqu'au 1er juin, date de mon départ de Civita-Vecchia, et enfin du changement de politique se produisant spontanément à Paris, le 29 mai, au moment où l'Assemblée législative succédait à l'Assemblée constituante.

"Le conseil d'Etat n'en a pas moins donné son avis, l'opinion publique appréciera ma défense ; en attendant, la logique inexorable des faits commence à faire justice de la logique des commissaires. Les événemens qui se déroulent à Rome vont bientôt peut-être décider en dernier ressort la politique du 29 mai a été profitable aux intérêts et à la dignité de la France, et s'il n'y a pas urgence à rentrer dans la politique qui *devait ramener notre expédition à son véritable but*, et que j'avais cherché à faire prévaloir."

—Une des illustrations de l'arme du génie, baron Doguereau, général de division, ancien pair de France et secrétaire de l'empereur, vient de mourir à Saint-Dizier.

—La frégate le *Tanger*, qui avait été mise à la disposition du pape, depuis le mois de mars, par M. le vice-amiral Baudin, a reçu l'ordre de revenir en France.

—La *Patrie* dit : "On annonçait que MM. Ledru-Rollin, Considérant, Félix Pyat, Boichot, Rattier et autres montagnards contumaces du 13 juin, venaient de se livrer, afin que la *décision* du comité démocratique-socialiste, se trouvant avoir prévu, arriva [illegible] au moment de l'ouverture des débats devant la haute cour de justice."

La Réforme [illegible] formellement cette nouvelle. [illegible] [illegible] ce comité démocratique-socialiste et se trouvait dispensé des poursuites [illegible].

—M. Heman, sous chef de la police de New-York, vient d'arriver à Paris. Son voyage a, dit-on, pour but de s'emparer de deux faussaires de billets qui se sont réfugiés en France, et qui ont commis [illegible] les billets de [illegible] Unis.

—Un journal annonce le mariage, à Londres, de M. Louis Blanc avec une jeune anglaise possédant de 15,000 liv. sterl. (375,000 fr.) de revenu.

Cette nouvelle n'est pas plus vraie que le mariage de M. Proudhon avec Mlle Dorothée, qui n'a jamais existé.

—On écrit de Saint-Pétersbourg, 5 août :

"Le czar a décerné au peintre français Horace Vernet la croix de chevalier de l'ordre Saint Wladimir, pour lui témoigner sa satisfaction de l'exécution du tableau représentant la prise des fortifications de Wola."

Décédée hier matin, lundi, à 6 heures, Madame CORINNE MERCIER, née Smith, épouse de feu M. Armand Mercier. Ses funérailles auront lieu ce soir, à quatre heures. Le convoi partira de son ancien domicile, rue du Canal, No 159. Tous les amis et connaissances sont invités à y assister.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Lundi, 1er octobre 1849.

Les lettres du *Cambria* ont été reçues aujourd'hui, mais leur effet a été imperceptible sur notre marché. Les nouvelles de l'étranger démontrent que l'estimation exacte de nos récoltes n'est pas encore bien comprise, et les avis annonçaient qu'on ne fixait pas le chiffre des années nouvelles, et généralement considérées comme des inventions sans fondement. Les incrédules paient sans doute plus tard pour leur obstination.

Notre marché a été plat et les ventes s'élèvent à 500 balles.

Il ne s'est rien fait en sucre ni mélasse.

La farine est lourde, mais les prix sont les mêmes, le maïs est plat; les provisions n'ont pas varié.

Le change est le même.

Havre, 5 septembre.—COTON—Comme vous avez pu le voir par notre dernière circulaire du 29 août, la semaine avait été peu active et les ventes ne s'élevaient qu'à 4 ou 500 balles par jour. Les avis de Liverpool annonçant une légère dépression sur ce marché ont produit ici un effet défavorable, et quelques détenteurs obligés de réaliser ont dû accepter une baisse de 3 à 4 f. sur nos cotes les plus élevées. Cependant lundi le marché avait repris une apparence plus ferme et les prix s'étaient relevés. Les nouvelles de Liverpool et celles de l'intérieur étant devenues plus favorables pendant la semaine, une activité plus grande se fit sentir vendredi et samedi. Les ventes de la semaine qui vient de s'ouvrir comprennent 666 balles prises le premier jour, et 408 balles faites hier aux cours ci-dessous, qui sont maintenant très fermes.

Les ventes de la semaine s'élèvent à 2,653 balles et les importations à 570 balles. Les affaires du mois d'août ont été comme suit. Ventes, 50,000 balles dont 15,000 balles prises par la spéculation. Les importations ont été de 18,000 balles, et 15,000 balles sont encore attendues des Etats-Unis.

Tableau des Ventes :

1,872 balles	Nouvelle-Orléans,	fr. 73 @ 92 50	
381 do	Mobile,	80 @ 87 —	
430 do	Georgie,	74 @ 94 50	

	t. b.	b.	t. or.	or.	b. or.	p. c.	c.	b. c.
N. Orl.	70	77	86	91	95	100	104	—
Mobile	70	77	83	90	93	—	—	—
Georgie,	70	77	83	89	94	—	—	—

Liverpool.—Les ventes de la semaine sont estimées à 30,000 balles dont 10,230 balles prises par les spéculateurs et 7,970 par les exporteurs. La demande pour le commerce s'est à peine élevée à 12,000 balles. Les ventes ont été comme suit: Georgie, 8,550 balles de $4\frac{1}{4}$ @ $5\frac{3}{4}$ d—Orléans, 14,020 do $4\frac{3}{4}$ @ 7 d—Mobile et Alabama, 6,120 do 5 @ $5\frac{3}{4}$ d—et 680 do des îles de $9\frac{1}{2}$ @ 18 d. la liv. Le fair Orléans est coté $5\frac{3}{4}$ d—fair Mobile, $5\frac{3}{4}$ d—fair Georgie, $5\frac{1}{2}$, d—Middling, $5\frac{1}{4}$ @ $5\frac{1}{2}$ d. la liv. Le stock de la place est estimé à 593,000 balles, dont 448,000 balles américaines. Le stock l'année dernière à la même époque était 557,000 balles dont 417,000 balles américaines.

G. W. DUNBAR,

MAGASIN DE CHAUSSURES,

EN GROS ET EN DÉTAIL,

No. 30, Rue de la Douane,

Nouvelle-Orléans.

FOND de Groceries à vendre pour cause de départ. S'adresser sur les lieux, à l'encoignure Amour et Mandeville, 3e municipalité. 2oct—10f

Changement de Domicile.

LES soussignés ayant transféré leurs magasins à l'encoignure Moreau et Mandeville et Moreau et Espagne, 3me municipalité, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientelle et le public en général, qu'ils continueront comme par le passé, leur même genre d'importation directe, des Vins, Eau de vie, &c, &c., et chercheront plus que jamais à mériter la continuation de leur bon patronage.

BOYER FRERES.

Nota.—Ils offrent à vendre par les navires Merchant et Irvin et Walker, incessamment attendus, 218 barriques vin rouge bon ordinaire, p. famille, 134 barils vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité, 15 quarts cognac, de preuve. 2oct

DAMES-JEANNES—A vendre par les soussignés, l'assortiment suivant de dames-jeannes françaises

1000	dames-jeannes de 5 gallons chaque;				
300	do	de 3	do	do;	
400	do	de 2	do	do;	
400	do	de 1	do	do;	

J. F. BERCIER & Co, 54 Vieille Levée. 2 oct

CIGARES D'IMPORTATION—Un grand assortiment de cigares, toujours en main, de toutes qualités, à vendre par J. M. CABALLERO, 39, Vieille Levée. 2 oct

CIGARES de la Havane—100000 cigares de la Havane, en déchargement du brick Salvadora, à vendre par J. M. CABALLERO, 39 Vieille Levée. 2 oct

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] caisses sucre jaune et brun en déchargement du brick Salvadora, de la Havane, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 66, Vieille Levée. 2 oct

SUCRE—1115 caisses sucre blanc, jaune et brun de la Havane en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 66, Vieille Levée. 2 oct

GRAISSE—300 barillets et 66 barils à vendre par E. J. HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 2 oct

LISTE MARITIME,

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Goëlette Gen Quitman, Overstreet, pr Mobile

Elizabeth, Millay pr Tampa Bay

Visitor, Wilson, pr Point Isabel

Brick Francis Lord, Nolan, pr New-York

—ARRIVÉS.—

Steamship Palmetto, Smith, de la Passe Sud Ouest.

Navire Peter Hattrick, Rockwell, de New-York.

Barque Shannon, Eldridge, de Boston.

Brick Harriet, Collins, de Sisal

Salvadora, Evans, de la Havane.

Goëlette St Helena, Lambert, de Balize Honduras

Randall Marshall, West, de St Marks.

Tallahassee, Sawyer, de St Marks.

Ella, Schernbeck, de Pensacola.

—STEAMERS.—

Magnolia, Thomasson, de Vicksburg.

D S Morby, Kercheval, de Montgomery.

Princess No 3, Holmes, de Vicksburg.

Jas L Day, Giberson, de Mobile.

—MEMORANDA.—

NEW YORK, 23 septembre.—Partie, barque Peter Marcy, pour la Nouvelle Orléans.

BOSTON, 21 sept—Arrivé, navire Plato, Bearse, de la Nouvelle Orléans—Expédié, navire Goodwin, Weeks, de la Nlle-Orléans, navire Maine, Freeman, de la Nouvelle-Orléans—navire Soldan, Thomas, de la Nlle-Orléans.

NORFOLK, 21 septembre—Arrivée, barque Trenton, Coutts, de la Nouvelle-Orléans, allant à New-York.

Ports étrangers.

(*Par le steamer Cambria.*)

Bremerhaven, 2 septembre—Parti, Julius, Kloebgeser, pour la Nouvelle Orléans

Bordeaux—Chargeant pour la Nlle Orléans, Merchant, Oscar, Haïes, Amerika, Vailliant, Massachusetts, Luna & Arendal.

Bristle, 31 août—Parti, Hope, Pirie, pour la Nouvelle-Orléans

Cadix, 17 août—Arrivé, Czarina, Graves, de la Nlle Orléans par Vigo.

Deal, 5 septembre—Julius, Bremen, pour la Nlle-Orléans.

Gênes, 26 août—Arrivé, Mocha, Sampson, de la Nlle-Orléans.

Havre, 3 septembre—Parti, Cromwell, Barker, pr la Nlle Orléans,—4, Creole, Foster, do,—Chargeant le 6 septembre, Oregon, Ford, partant le 10 septembre, Narraganset, Destebecho, 15, Vesta, Soubry, 20, Philena, Berry; Manchester, Come, Ferriére, Grieleo, tous le 20, Auterlitz, De Brisset, 1 oct, Helvet, 1 septemb e—Parti, Hope, Pearce, pour la Nlle-Orléans.

Liverpool, 1 septembre—Arrivé, Robert Beauchamp de la Nlle Orléans,—Parti, Inca, Goodrich, do, Jas Pennell, Fullerton, do; 3, John S DeWolf, Roberts, do; Lord Seaton, Fitzsimmons, do; 4, Miltiades, Kerr, do, Berlin, Smith do, William & Elizabeth, Fischer, do; Chaloner, Foulon, do, Euphemia, Fensley, do.

Chargeant à Liverpool pour la Nouvelle Orléans—E Z Perkins, Hela, Sailor Prince, W D Sewel, Gypsey, Joe Badger, Symmetry, Sir Charles Napier, Larne, Woodstock & Camilla.

Londres, 7 septembre—Chargeant, Anna Tift, Ross, pour la Nlle-Orléans, devant partir le 20.

Lytham, 5 septembre—Arrivé, Isabella, Kymer, pour la Nlle-Orléans.

Marseille, 27 sept—Arrivé, Carbaja, Hackins, de la Nlle-Orléans.

Rotterdam, 1 sept—Expédié, Hope, Pearce, pour la Nlle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

America, pour Boston........le 15 Septembre

Hibernia, pour New-York........le 22 Septembre

D'AMÉRIQUE.

America, de Boston........le 10 Octobre

Hibernia, de New-York........le 17 Octobre

Le navire à vapeur américain HERMANN, a dû quitter Southampton le 20 septembre.

PERDU—Hier vers les dix heures du matin, dans le Passage de la Bourse St Louis, une porte-monnaie avec la somme de quatre vingt quinze piastres en billets de banque plus un compte de vente fait par M. Chs Maillot. La personne qui trouverait cet argent recevrait une honnête récompense en s'adressant à M. F. Levasseur, rue des Crounes. 2 oct—1f

$5 DE RECOMPENSE.

Perdu ou volé,

UN bon de $250 payable à présentation, tiré par F. & J. Lacoste, en faveur de J. Welty, daté du [illegible] 1849 et protesté le 25 août [illegible] par devant L. T. Caire, notaire public.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1849.

J. WELTY.

2 oct—3 250 rue Dauphine

5 piastres de récompense.

EST parti maître FRANCIS âgé de sept ans, a disparu depuis samedi dernier dans l'après-dîner; il était vêtu d'un pantalon de coton rade bleue. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera ou donnera les informations sur lui, chez son maître, 250, rue des Remparts ou 181, rue du Canal. 2 oct—3

A LOUER.—La maison bâtie située rue St-Pierre No 92 et 94. Le rez de chaussée est partagé en deux magasins. Le haut de la maison contient quatre appartemens, une galerie vitrée et deux cabinets, un beau grenier. La cuisine est aussi à deux étages. S'adresser à PABLO GELPI.

2 oct— No 131, rue de la Vieille Levée.

A LOUER—Un très bel appartement pour famille, au premier étage, ainsi que plusieurs autres chambres particulières, rue Royale No 103. S'adresser sur les lieux. 2 oct

Marchandises Suisses.

EN magasin et en déchargement du navire Thomas Wright

[illegible]

Trois balles mouchoirs madras à vendre par HENRY NOEL

2 oct rue Royale No 103

Vins de Champagne.

EN déchargement du navire Thomas Wright—375 paniers vin d'Ay mousseux, à vendre par HENRY NOEL

2 oct rue Royale, No 103.

Graines de Jardinage de cette année.

Le soussigné a reçu une caisse de ces graines de la célèbre David Landreth de Philadelphie, et les vendra au prix du producteur. Il y en a de 28 pièces différentes.

H. BONNABEL,

2 oct Encoig. Natchez et Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX, SAUMONS, MORUES—300 barils maquereaux No 3, 100 barillets saumons et 100 caisses morues, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 2 oct 6, rue des Magasins

POIVRE ET PIMENT—300 sacs à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 2 oct 64, rue des Magasins

THE—100 colis thé frais, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 2 oct 64, rue des Magasins

CLOUX—500 barillets cloux de Boston, en débarquement et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 2 oct 64, rue des Magasins

CAFE JAVA—900 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 2 oct 64, rue des Magasins

SALERATUS—500 barriques et barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 2 oct 64, rue des Magasins

EAU DE VIE—20 demi pipes, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 2 oct 64, rue des Magasins

VIN DE MALAGA—50 quarts de barriques Malaga doux et 50 quarts do secs, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 2 oct 64, rue des Magasins

AVIS AU PUBLIC—Mes livres ayant été volés samedi dernier au soir, et craignant que quelqu'un n'en fasse usage, je préviens ceux qui me doivent de ne payer qu'à moi, attendu que personne n'est autorisé à collecter en mon nom.

1er oct—3 JOSEPH SALIBA

EN débarquement du navire Thomas Wright, du Havre :

7 caisses 100½ boites sardines chaque;

4 do do do do do;

A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 1 oct 17 et 19, rue St Louis.

CERISES A L'EAU-DE-VIE—143 caisses cerises à l'eau de-vie, de 12 flacons chaque.

A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 1 oct 17 et 19, rue St Louis.

A VENDRE par le soussigné—90 barriques vin rouge de Bordeaux;

90 barriques vin blanc Haut Sauterne;

450 barils vin do do do;

30 demi barriques do do do;

70 caisses vin blanc Haut Sauterne 1841;

80 caisses vin rouge St-Julien 1841;

6 quarts de pipe cognac de preuve, Castillon;

24 barriques vin rouge de Marseille;

200 paniers d'huile de J Plagniol.

G. M. LUCAS, 1 oct 30, rue Bienville.

A VENDRE par le soussigné—Une malle véritables mouchoirs de madras puces; 7 malles do de dessins tout-à-fait nouveaux; 5 malles véritables mouchoirs des Indes, dessins nouveaux.

G. M. LUCAS, 1 oct 30, rue Bienville.

AVIS par le présent donné que les affaires de la société A & J. Dennistoun & Co seront conduites comme par le passé ; tous les pleins pouvoirs en faveur du soussigné ayant été déposés à cet effet au bureau de M. H. B. Cenas, notaire public.

W. P. HILL. 28 sept—21

AVIS.—Les soussignés ont l'honneur de faire savoir au public qu'à dater de ce jour, M. B. LAVIE ne fait plus partie de la société existant sous le nom de U. LAROUSSINI & Co. U. Laroussini et F. Lazare continueront les mêmes affaires sous la même raison qu'auparavant.

U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge sur la Levée, entre les deux Marchés.

28 sept—10f

Fer Anglais.

EN déchargement du navire W. N. Kent, de Liverpool :

150 balles feuilles de fer 11 à 26.

150 do cercles et bandes en fer.

1500 barres, rondes, carrées et plattes.

A vendre par PRIESTLEY & BEIN. 30 sept

A LOUER—Le magasin No 25, rue Tchoupitoulas. S'adresser à E. J. HART & CO, 79, rue Tchoupitoulas. 30 sept

RIZ—900 tierçons prime, venant d'arriver, et en déchargement du brick Chas Kershaw et de la barque Convoy, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras. 29sept—6f

Thérique très ancienne.

Conserve de roses rouges.

Conserve de Senné.

Copahu par sollidité.

Chlorure de Zinc.

do de soude.

do de chaux.

do d'or, &c.

A vendre par H. BONNABEL, 1er oct Droguiste, 38, rue Tchoupitoulas.

FERBLANC—En déchargement du navire W. V. Kent, de Liverpool—1,000 caisses 1/2 X et 250 caisses ferblanc, à vendre par PRIESTLEY & BEIN. 30sept

CIRE D'ABEILLES—Sept balles cire d'abeilles, de la Havane, à vendre par Fco DE PUENTES & CO., 26 août 38, rue Commune.

MIEL—Blanc de la Havane, en petites barillets à vendre par LABORDE & XIQUES, 15 sept 31, rue de la Commune.

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.

CANDIDATS.

POUR SHERIF.

JAMES P. FRERET.

JOHN L. LEWIS, Shérif actuel

POUR CORONER.

ROBERT SPEDDEN, titulaire actuel

THEODORE J. WILKINSON

POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:

TROISIEME COUR.

Juge—RICHARD RICHARDSON

C. B. BEVERLEY, juge actuel

PAUL PECQUET.

Constable—VICTOR SERÉ.

QUATRIEME COUR.

Juge—ALEXANDRE DERBES, juge actuel

FRANÇOIS CALONGNE.

Constable—FRANCIS MOUNEY.

J. ULYSSE CHEVALIER.

PAUL EMILE CROZAT.

J. BARNES.

CINQUIEME COUR.

Constable—MIGUEL HERNANDEZ.

POUR GREFFIERS:

PREMIERE COUR DISTRICT.

ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel

WILLIAM A. NOTT.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT.

TH. C. POOLE, greffier actuel.

EMILE WILTZ.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT:

THOMAS GILLMORE, greffier actuel

ALBERT FABRE.

JOHN B. LEEFE.

ALEXANDRE CUVILLIER

J. B. F. MAXENT.

JAMES A. HOPKINS.

GEO. W. HARBY.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT.

PROSPER LEBLANC, greffier actuel.

CHARLES CUVELLIER.

GEORGE A. FOSDICK.

POUR COLLECTEURS DE TAXES.

Troisième District Représentatif—Canal, Julie, Levée et Coteau de la Métairie.

A. W. SCATES, collecteur actuel.

Quatrième District Représentatif de la rue du Canal à la rue St Louis

THOMAS McKEON, collecteur actuel

JAMES LILLY.

CHS. V. HURTUBISE.

Cinquième District Représentatif—St Louis, Levée St-Philippe et le Lac.

J. B. DIONIS, collecteur actuel.

DENIS FERNANDEZ.

JULES VIENNE.

Sixième District Représentatif—de la rue St-Philippe à l'Esplanade

JOHN N. ELLIOT, collecteur actuel.

LUCIEN VIGNAUD.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. CHEVALIER JUMONVILLE, alderman du septième district de la Première Municipalité, comme candidat à la place de greffier de la Troisième Cour de District.

Ses amis.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer W. P. BEDLOCK, greffier actuel de la Troisième Cour de District, comme candidat à la même place. Ses amis.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer ISAAC ALEXANDER SUARES, comme candidat pour assesseur du 5me District représentatif, compris depuis la rue St Louis jusqu'à la rue St-Philippe, et depuis la rue de la Levée jusqu'au fond de la ville, pour l'élection de novembre prochain. Votans.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. LOUIS LE CARPENTIER, comme candidat pour assesseur du 4me district représentatif, compris depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St-Louis, pour l'élection de novembre prochain. Votans

Veuillez annoncer L. CHAUCHON, comme candidat à la place d'assesseur pour le 5me district représentatif à l'élection du 5 novembre prochain

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX.

Pensionnat et Externat de Demoiselles.

ANCIENNE MAISON DE Mme LAIRIS

Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane—Année 1849—50

LES directeurs de cette institution viennent de nouveau soumettre leurs titres à la confiance des familles, sous le triple rapport de l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.

L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, et réunissant toutes les conditions de bien être et de salubrité. Depuis les bâtimens jusqu'à l'avenue des Remparts s'étendent des jardins, bien cultivés, destinés aux récréations et aux promenades des élèves. Le terrain a été exhaussé de manière à offrir en tout temps un emplacement agréable et salubre; et l'acquisition définitive, qui vient d'être faite de ces jardins, assure pour toujours, à l'établissement, les avantages sanitaires qui en résultent. Enfin, en y consacrant les efforts et les résultats de dix années de travail, les Directeurs sont parvenus à former, dans le plus beau quartier de la ville, un *établissement* vraiment digne de ce nom, et de sa destination.

L'instruction est donnée également en *français* et en *anglais*; elle est variée, complète, et s'étend des premiers élémens jusqu'aux notions développées de la *Littérature* et des *sciences*.

Le personnel de l'enseignement reste le même, sauf un seul changement, qui a donné lieu d'attacher à l'institution un professeur, (M. F. Ligeret) récemment arrivé de Paris, où il est connu et apprécié de plusieurs hautes notabilités scientifiques et littéraires.

M. Ligeret est appelé, vu le nombre croissant des élèves, à partager l'enseignement des *premières classes* avec *M. A. Desrayaux* qui, de son côté, y consacre tout son temps. Une instruction plus rationnelle et plus forte doit ainsi s'étendre jusqu'à la troisième classe, et devenir une préparation plus intelligente aux études de la première.

L'enseignement supérieur en anglais reste sous la direction de *Mme K. Desrayaux*, anglaise de naissance et d'éducation, et du *Dr Macaulay*, dont la capacité est généralement connue.

Plusieurs dames, anglaises et françaises, se partagent l'enseignement des degrés secondaires et élémentaires, dans les deux langues.

En tout, un nombreux personnel est attaché à l'établissement, de manière à fournir à toutes les exigences de l'enseignement et de surveillance, des personnes d'une aptitude spéciale.

La musique (piano, harpe, solfège et chant) reste sous la direction connue de Mme *Desrayaux* et de Mmes *Berbiguier* et *Desforges*.

L'éducation religieuse et morale reçoit tous les soins que réclame son importance. *La première communion* surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. M. l'abbé *Lesnes* e.t, comme les années précédentes, chargé de *l'instruction religieuse*, et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux *la conscience et la pratique du devoir*.

Le Prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les Libraires, et à l'Etablissement.

27 sept—1an

PENSION DE DEMOISELLES,

DIRIGÉE PAR

MADAME GRANET,

No 86, rue de la Douane.

Conditions:	Par mois.
PENSIONNAIRES	
Au-dessus de 10 ans	$25 00
Au-dessous de do	20 00
Blanchissage,	5 00
Demi-pensionnaires,	15 00
EXTERNES	
Au-dessus de 10 ans,	10 00
Au-dessous de do,	8 00
Au-dessous de 8 ans,	6 00
Piano,	10 00
Harpe,	12 00
Dessin,	8 00
Danse,	6 00
Chant,	10 00
Le lit pour pensionnaires,	$10 par an

Les livres et autres fournitures se paient séparément.

Les pensionnaires paient d'avance. 27 sept—3m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'INSTITUTION pour les deux sexes, dirigée par M. et Mme GOUBAULT, sera transférée, le 1er octobre prochain,

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT,

Rue Toulouse, No 164, entre la rue des Remparts et celle de Bourgogne

(CLASSE DE SOIR.)

Cette Institution, fondée en 1847, est recommandable par les soins intelligens que les Directeurs donnent aux enfans qui leur sont confiés.

Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $1 50 et à $2 pour deux élèves de la même famille

Pensionnaires.......... $20 00.

Les parents sont invités à visiter l'établissement et à prendre des informations plus complètes auprès des personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous.

Références :

Première Municipalité—M. J. M. Lapeyre, encoignure Douane et Passage de la Bourse.

Deuxième Municipalité — Docteur A. Mercier, 150, rue du Canal

Troisième Municipalité—A. Dimitri, surintendant des écoles publiques de l'Etat. 25sept—4m

LIQUEURS—4 caisses liqueurs assorties de 12 bouteilles chaque, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 1er oct 17 & 19, rue St-Louis

ABSYNTHE—25 caisses absynthe de 12 bouteilles, 1 caisse do do de 24 1/2 do do. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 1er oct 17 & 19, rue St Louis

COUVERTURES—30 balles couvertures françaises, 5 points, blanches. 3 balles couvertures françaises, 3 points, grises. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 1er oct 17 et 19, rue St Louis

TROIS NEGRES MARRONS.

Partis marrons de l'habitation du soussigné, les trois nègres ci-après désignés : JACKSON, forgeron, nègre noir, de haute taille, cou très épais, large carrure, âgé de 30 ans ou un peu plus.

SAM, nègre noir, grand, mince, bien fait, âge de 20 à 25 ans environ.

ISAAC, nègre rouge, d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, à cheveux très épais, large carrure, vigoureuse conformation, âgé de 20 à 23 ans environ.

Ces trois nègres, arrivés depuis peu sur l'habitation du soussigné, ne parlent que l'anglais. On a de fortes raisons de croire que JACKSON et ISAAC savent lire et écrire. Il a été vu entre les mains de Jackson, une assez forte somme en or et en billets de banque. Il était alors porteur d'une petite lunette d'approche et d'une ou plusieurs cartes géographiques. Ils ont disparu dans la nuit du 2 au 3 septembre.

Une récompense honorable sera accordée à quiconque les ramènera au soussigné ou les logera dans une geôle de cet Etat.

Paroisse St-Martin, 19 septembre 1849.

1 oct—1m CHARLES LASTRAPES.

SUCRE—Blanc, de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 15 sept 31, rue de la Commune.

EN GROS ET EN DETAIL, **aux prix de Paris.**

PARFUMERIE DE PARIS.

L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 192, entre Conti et St. Louis.

29 déc—1an

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,

No 390, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L. A. GUILLEMAIN,

15 mai—1an Agent

Changement de Domicile.

E. JOHNS a transporté son bureau du No. [illegible] du Camp, au No. [illegible], rue du Canal, 3e [illegible] au dessus de celle de St-Charles, ou il continuera à faire le courtage du coton. 4sept

A LOUER—Deux maisons hautes [illegible] avec des magasins, à l'encoignure [illegible] Conti et Hôpital, devant être finies du 1er au 15 octobre, lorsque possession sera donnée. S'adresser à Laborde & Xiques, No. 31, rue Commune ou entre 3 et 4 heures de l'après midi, au No. 108 rue Condé. 13sept

A LOUER—Pour le 1er octobre—Trois magasins situés rue de la Douane, Nos. 40, 42 et 44, entre les rues de Chartres et le Passage de la Bourse.

Aussi—Dans le même, une grande salle au troisième étage, convenable pour assemblées.

S'adresser à C. REBOUL, encoignure des rues de Chartres et de la Douane. 14 sept

A LOUER.—Trois bâtisses en briques, rue Gravier, en face du nouveau théâtre de Placide, entre Carondelet et Baronne. Possession en sera donnée le 1er octobre. S'adresser à EDWARD SHIFF 6 sept No 78, rue du Canal

A LOUER—Deux magasins à trois étages formant l'encoignure des rues Hôpital et Gallatin, et occupés depuis quatorze ans pour la vente des comestibles. On en donnera possession le 1er novembre. S'adresser à EDWD SHIFF, 20 sept 78, rue du Canal

A LOUER—Un magasin situé rue de la Vieille Levée, No. 70, livrable le 1er octobre. S'adresser sur les lieux, à 1 sept A. LAROSE.

A LOUER.

DEUX magnifiques Salons pouvant être réunis en un seul, dans la maison au 1er, sise à l'encoignure Canal et Bourbon parfaitement convenables pour Etude de notaire ou Bureaux de banquiers. Possession en sera donnée immédiatement.

N. B. On ne louera pas pour résidence.

1sept R. D. FANIS

UNE dame parfaitement versée dans l'enseignement de la musique, désire trouver quelques élèves. Elle donnera ses leçons chez elle, ou se rend à chez les personnes qui voudront bien lui confier leurs enfants. Ses prix seront modérés. S'adresser à l'encoignure Toulouse et Bourbon, 90 rue Toulouse. 26 sept—1

WASHINGTON HIGH SCHOOL,

RUE DE L'ESPLANADE, No 35

MME DE LA GRACERIE a l'honneur de prévenir les familles que les classes s'ouvriront le lundi, 1er octobre prochain. 26sept

Marchandises sèches.

LES soussignés reçoivent par les derniers arrivages de France et de New York, un bel assortiment de marchandises, consistant en Mousseline de laine noire et couleurs,

Alpacca do do,

Bareges do do,

Soie noire, unie, à raies et à carreaux,

Soie couleurs do, do,

Satin blanc,

Entredeux et festons en mousseline et jaconas,

Mouchoirs de batiste, brodés et festonnés,

do do à $1 50 la douzaine,

Merinos assortis,

Pèlerines et cols brodés,

Ombrelles et parapluies,

Gants de toutes les qualités,

Indienne à meubles,

do française, anglaise et américaine,

Bretelles, cravates etc., etc.,

Toile d'Irlande, toile à drap, ouvrés etc., etc. et un grand assortiment d'autres articles trop longs à détailler, que les acheteurs et le public à venir examiner, et qu'ils vendront au plus bas prix.

GIQUEL & JAMISON,

26 sept No 6, rue de Chartres

Chapeaux et Casquettes.

765 caisses en déchargement des navires Ashland, May Flower et Columbiana, à vendre à bas prix par FROST & Co. 26 sept 27, rue des Magasins

BUREAU DES DIRECTEURS DES ASSURANCES

Nlle Orléans, 11 septembre 1849

A une assemblée des directeurs des compagnies d'assurances tenue le 4 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu que, à dater du 1er octobre prochain nulle assurance ne sera faite dans aucun bureau de la ville après cinq heures du soir.

11 sept—1m JAS. H. WHEELER, Sec. pro tempore

Vente pour dissolution de société

A VENDRE à l'amiable, la goëlette BONA, jaugeant vingt-cinq tonneaux, avec ses agrès et apparaux, elle est mouillée en face de la rue Toulouse. S'adresser rue de la Levée, près St-Louis, à J. N. ROBERT & C.

Si d'ici au 30 septembre la goëlette n'est pas vendue à l'amiable elle sera mise en vente publique et vendue par S. Guinault, encanteur, le 3 octobre à cinq heures de l'après-midi, sans aucune réserve. 25 sep

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.

M. M. COHEN,

DAVID C. LABATT,

22 Exchange Place via à vis le Bureau de la Poste.

DARD, Médecin Vétérinaire,

Successeur de M. Duffau,

A l'honneur de prévenir le public de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il continue de soigner les animaux domestiques et à tenir son écurie de la rue St Louis, les personnes qui voudront lui parler le trouveront soit chez M. Laborde, encoignure St-Louis et Bourbon ou chez M. Mouton, encoignure Toulouse et Dauphine.

5 sept—3m

AVIS.

LA société existant entre les soussignés sous la raison commerciale de HOGAN, TUREAUD & CONAND, a été dissoute d'un commun accord à partir du 30 juin dernier, les membres de la société feront usage de la signature en liquidation seulement. HOGAN, TUREAUD & CONAND.

7sept— Nlle-Orléans, 6 septembre 1849

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de M. Victor Conand, continueront la quincaillerie, et sollicitent le patronage accordé à l'ancienne maison.

Nlle Orléans, ce 6 septembre 1849.

HOGAN & TUREAUD,

7sept— 29, Vieille-Levée

A LOUER—Environ trois ACRES d'excellente TERRE, sèchée, convenable à un jardinier ou un laitier, au bout de la rue Apollon, entre celles St André et Jackson, à Lafayette. S'adresser au magasin de graines No 20, rue du Canal, nouveaux bâtimens. WM. DINN, agent.

CHAUX—1000 barils fraîche des carrières du Girardeau, en débarquement à vendre par P. H. MONSSEAUX, 31aout 218, rue St Louis

CHAUX—600 barils chaux fraîche, en débarquement des bateaux Sultana et Tuscumbia, à vendre par P. H. MONSSEAUX, 25 juil 218, rue St-Louis

PLATRE—30 barils plâtre de Paris, calciné en déchargement du navire Ellen Brooks, de New York, à vendre par RAYMOND CABUZAC, 27 sept 34, Vieille Levée.

4/4 *Coton à draps de lits, Chicopee D.*

50 BALLES 4/4 Chicopee D., à vendre par McDOWELL & PECK, 25 sep 96, rue Gravier

SUCRE DE LA HAVANE.—800 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 25 sept 66, Vieille Levée.

SUCRE—435 caisses en déchargement du brick P. Soulé et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 25 sept 66, Vieille Levée.

CONFITURES DE LA HAVANE—10 barils en déchargement du brick P. Soulé, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 25 sept 66, Vieille Levée.

CIGARES—3 0,950 [illegible] en déchargement du [illegible], à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 25 sept 66, Vieille Levée.

AMIDON—20 barils [illegible] de la Havane, en déchargement [illegible] P. Soulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 25sept 66, Vieille Levée.

RIZ—30 tierçons [illegible] de la Caroline, en débarquement [illegible], à vendre par LABORDE & XIQUES, 25sept 31, Commune

CLOUX—300 barillets clous assortis, en déchargement et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 25sept 90, rue des Magasins

EPAULES—30 à 40 barriques épaules et lard salé, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 25sept 90, rue des Magasins

VIN DE JEREZ en quarts de pipe, reçu dernièrement d'Espagne, à vendre par F. PUIG Y PUIG, 21 sept 98, rue de la Commune

BOUCHONS pour bouteilles en grandes balles à vendre par F. PUIG Y PUIG, 21 sept 98, rue de la Commune

FIL DE COTON à coudre en bobine, marque de Alexander & Co, à vendre par F. PUIG Y PUIG, 21 sept 98, rue de la Commune

Cotons Ecrus.

50 Balles 4/4 Chicopee D pour draps;

50	do	36 pouces	do très lourd,
75	do	3/4 pour chemises	do,
40	do	7/8 do pour nègres	do,
10	do	4/4	do do,

A vendre par McDOWELL & PECK, 26 sept 96, rue Gravier

EN VENTE, à la Librairie de LELIEVRE, No 210, rue Royale:

Guizot—De la Démocratie en France.

Lamartine—Raphaël.

Thiers—De la Propriété.

Villemain—Tableau de l'éloquence chrétienne.

Ampère—La Grèce, Rome et Dante.

Almanach de Napoléon pour 1849.

Etat politique de la France.

Résumé de la question sociale.

Abolition du prolétariat.

Un paysan à Timon.

Sand—Travailleurs et propriétaires.

Blanc—Révolution de Février.

Cours de dessin à l'usage des demoiselles.

Album—Almanach des demoiselles.

Fournitures pour fleurs artificielles.

Dessins de broderie, &c., &c. 23 avril

Graines fraîches de Jardinage

Reçu par la goëlette Gov. Arfield, le navire Rajah et le brick Sea Flower,

Pois hâtifs, ou de 30 jours,

Navets hâtifs de Rutlande, [illegible],

Epinards, choux de [illegible],

Radis, panais, betteraves,

Epinards ronds, radis de [illegible]

A vendre au No 96, rue du [illegible] de la rue Poydras. 30 sept

PAPIER FRANÇAIS—30 rames papier [illegible] 300 rames papier pour la fabrication des gazettes;

30 rames papier, couleurs assorties, [illegible]

A vendre par Fco DE PUENTES & CO, 26 août 38, rue Commune